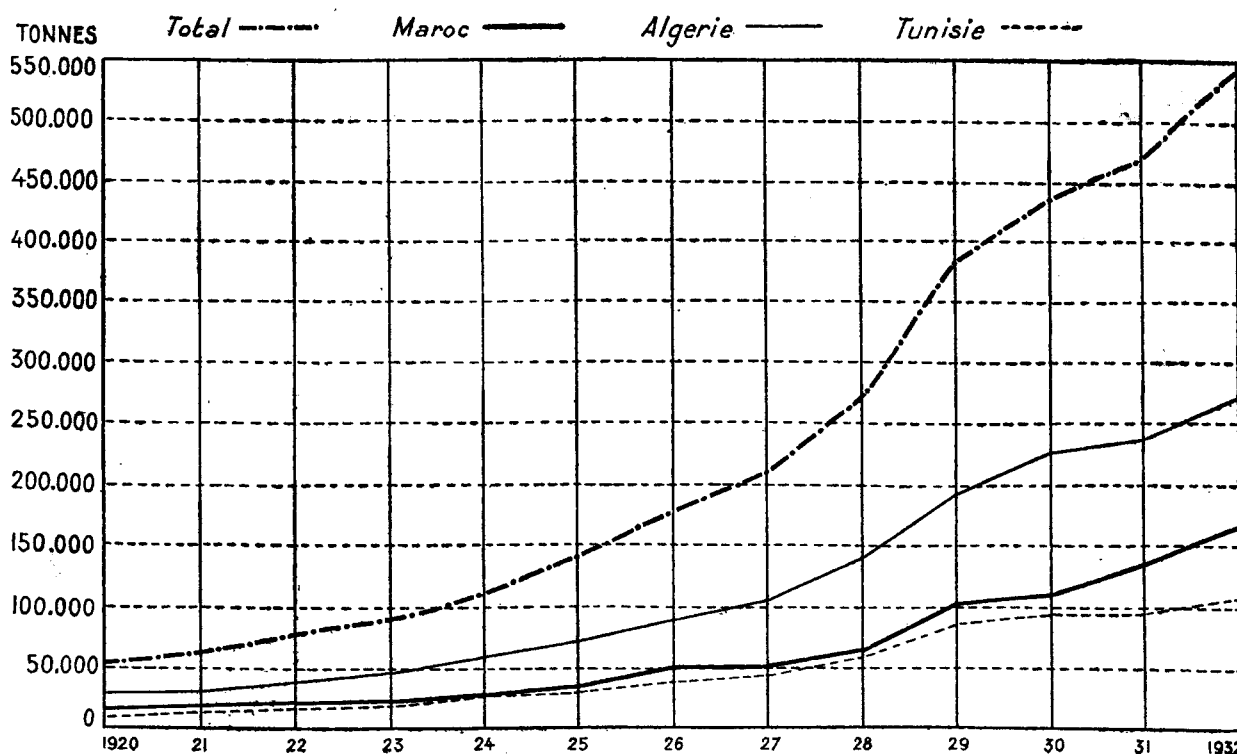


## 2. — PRODUCTION MINIÈRE

LES IMPORTATIONS DE PÉTROLE  
AU MAROC.

Les statistiques publiées chaque année par la *Revue pétrolifère*, un récent rapport établi par M. Migaux, directeur du Bureau de recherches et de participations minières, pour la Conférence du commerce colonial organisée par le Comité des conseillers du commerce extérieur de la France, et les indications complémentaires communiquées pour 1933 par le Service du commerce et de l'industrie, permettent de faire ressortir la physionomie particulière des importations pétrolières du Maroc dans l'ensemble des marchés nord-africains.

I. — Les importations de l'Afrique du Nord en produits dérivés du pétrole, qui ne dépassaient pas 54.939 tonnes en 1920, ont atteint 542.305 tonnes en 1932. La continuité de leur progression apparaît dans le graphique ci-dessous. Les chiffres utilisés détaillés dans le tableau suivant, ne comprennent pas les quantités réexportées par chacun des pays intéressés, notamment en produits de soute utilisés par la navigation. Ces quantités sont loin cependant d'être négligeables puisque, suivant les indications données par le Comité d'études minières pour la France d'outre-mer, elles seraient passées, pour l'Algérie, de 52.000 tonnes en 1929 à 105.000 tonnes en 1930, pour redescendre légèrement à 101.000 tonnes en 1931. Mais les produits en question étant introduits sous le régime de l'entrepôt, ne figurent généralement pas sur les statistiques utilisables.

Importations Pétrolières en Afrique du Nord  
de 1920 à 1932

Le tableau ci-après indique la composition de ces tonnages en essences, pétrole lampant, huiles de graissage et huiles combustibles, avec, pour les cinq dernières années, la valeur globale de ces importations. Cette valeur a atteint un

total d'environ 590 millions de francs en 1932, si l'on admet pour les importations algériennes, comme il paraît normal en raison des tonnages, une valeur moyenne voisine de celle des importations marocaines et tunisiennes réunies.

**Comparaison des tonnages de produits pétroliers importés en Algérie (A), en Tunisie (T),  
au Maroc (M) depuis 1920.**

ANNÉES	PAYS	PÉTROLE raffiné	ESSENCE	HUILES de graissage	HUILES combustibles et autres produits	TONNES	VALEUR (en milliers de francs)
1920	A	9.049	15.001	6.512	2	30.564	
	T	3.155	3.282		3.083	9.520	
	M	1.371	9.845		3.639	14.855	
1921	A	9.907	13.560	4.953	24	28.444	
	T	7.394	3.570		3.539	14.503	
	M	2.384	11.421		3.691	17.496	
1922	A	11.153	17.976	5.883	130	35.142	
	T	11.301	3.912		3.502	18.715	
	M	4.046	13.156		5.317	22.519	
1923	A	12.662	22.887	6.444	1.973	43.966	
	T	9.254	5.309		5.523	20.086	
	M	3.498	13.998		5.185	22.681	
1924	A	15.041	32.182	7.156	3.305	57.684	
	T	12.331	6.468		5.419	24.218	
	M	5.763	12.428		5.656	23.847	
1925	A	18.220	40.850	9.514	5.147	73.731	
	T	13.212	9.142		8.704	31.058	
	M	6.403	20.175	4.518	1.075	32.171	
1926	A	20.964	45.605	11.784	8.780	87.133	
	T	15.941	10.686		12.612	39.239	
	M	10.000	29.000	8.500	3.000	50.500	
1927	A	26.443	53.450	10.865	14.762	105.500	
	T	16.338	13.177		16.852	46.367	
	M	12.692	29.994	5.515	3.421	51.622	
1928	A	33.714	74.364	13.943	20.470	142.491	140.000
	T	21.397	21.128		17.972	60.497	
	M	15.698	41.485	5.402	5.225	67.810	105.000
1929	A	43.679	99.655	13.449	35.203	191.986	162.057
	T	28.218	28.107	5.756	25.464	87.545	71.206
	M	20.710	55.333	7.906	18.591	102.540	152.725
1930	A	44.791	112.011	13.701	55.769	226.272	207.515
	T	28.002	32.968	5.622	31.046	97.638	72.254
	M	19.498	62.851	7.773	23.027	113.149	162.820
1931	A	47.944	122.932	13.786	51.409	236.071	216.699
	T	27.698	36.214	5.504	27.254	96.664	79.171
	M	22.747	82.387	7.868	25.255	136.257	149.775
1932	A	46.838	125.645	13.352	83.653	269.488	
	T	30.881	41.126	4.880	31.509	108.378	80.704
	M	16.164	108.156	6.553	31.554	164.427	114.406

N.B. — On a utilisé pour l'établissement de ce tableau les statistiques publiées par les revues pétrolières privées, qui groupent les chiffres communiqués par les sociétés importatrices c'est-à-dire les chiffres d'arrivées effectives de produits pétroliers au Maroc, tandis que les statistiques douanières ne tiennent compte que des quantités pour lesquelles les droits ont été effectivement payés, d'où un décalage, qui atteint plusieurs mois, dans les évaluations douanières qu'il a paru, en conséquence, peu opportun d'utiliser ici.

II. — Le marché marocain présente dans cet ensemble quelques traits originaux :

1° Élévation particulière du pourcentage des importations pétrolières par rapport au total des

importations et surtout au total des exportations du Protectorat, comme il résulte du tableau ci-dessous.

**Comparaison des importations pétrolières nord-africaines avec les importations et les exportations de chaque pays.**

(Millions de francs. — I : total des importations du pays. — Ip : total des importations pétrolières du pays. — E : total des exportations du pays.)

ANNEES	ALGÉRIE				TUNISIE				MAROC			
	I	E	$\frac{I p}{I}$	$\frac{I p}{E}$	I	E	$\frac{I p}{I}$	$\frac{I p}{E}$	I	E	$\frac{I p}{I}$	$\frac{I p}{E}$
1930	5.711	4.272	3,6 %	4,8 %	2.186	1.124	3,3 %	6,4 %	2.208	719	7,4 %	22,7 %
1931	4.871	3.402	4,4 %	6,3 %	1.873	836	4,2 %	9,4 %	2.075	761	7,2 %	19,7 %
1932	4.253	3.766	6,9 %	7,8 %	1.772	861	4,5 %	9,3 %	1.785	685	6,4 %	16,7 %

2° Temps d'arrêt, puis diminution franchement marquée en 1932 des importations de pétrole lampant et d'huiles lubrifiantes, alors que les mêmes tendances se manifestent, mais avec une netteté beaucoup moins accusée, en Algérie et en Tunisie ;

3° Progression des importations d'essences et surtout d'huiles combustibles d'abord sensi-

blement parallèle dans chacune des trois possessions françaises de l'Afrique du Nord, mais beaucoup plus accentuée au Maroc à partir de 1928 ;

4° Part beaucoup plus importante des produits venus de France dans les importations marocaines que dans les importations algériennes et tunisiennes, ainsi qu'il résulte du tableau suivant.

**Part des produits venant de France dans les importations pétrolières nord-africaines.**

(Tonnes métriques. — I : total des importations pétrolières du pays. — i : total des produits venant de France.)

ANNÉES	ALGÉRIE			TUNISIE			MAROC		
	I	i	$\frac{i}{I}$	I	i	$\frac{i}{I}$	I	i	$\frac{i}{I}$
1930	226.272	2.200	0,97 %	97.638	1.897	1,94 %	113.149	7.215	6,37 %
1931	236.071	2.674	1,13 %	96.664	359	0,37 %	138.257	11.386	8,23 %
1932	269.488	15.721	5,83 %	108.378	1.352	1,24 %	164.427	13.803	8,39 %

Il ne peut s'agir, avant 1932, que de réexportations de produits entreposés. On sait, en effet, qu'en dehors des usines de Merwiller (Péchelbronn) et de Courchelettes (Société générale des huiles de pétrole, 1924) et de diverses installations secondaires, cet ensemble traitant chaque année un peu plus de 200.000 tonnes de produits pétrolifères, l'industrie française du raffinage, de création artificielle répondant à des préoccupations d'équilibre commercial et surtout de défense nationale, en est encore à ses débuts. Ses exportations sont néanmoins passées de 10.165 tonnes en 1931 à 69.589 tonnes en 1932. On voit que, malgré le relèvement correspondant de ses ventes à l'Algérie, cette branche

nouvelle de l'industrie française trouve encore au Maroc l'un de ses clients extérieurs les plus importants. Mais les statistiques publiées jusqu'ici, en France et en Afrique du Nord, ne permettent pas de chiffrer le pourcentage des ventes au Maroc de produits pétrolifères traités en France, par rapport au total des exportations de ces produits, qu'il faudrait pourtant distinguer des produits simplement réexportés sous la même forme, après entrepôt dans un port métropolitain ;

5° En 1932, la répartition des importations pétrolières de l'Afrique du Nord, par pays d'origine, a été la suivante :

Répartition des importations pétrolières de l'Afrique du Nord, par pays d'origine, en 1932.  
(tonnes métriques)

PAYS D'ORIGINE	ALGÉRIE	TUNISIE	MAROC
Roumanie .....	53.037	48.914	64.413
Perse .....	64.305	13.779	1.152
Indes néerlandaises .....	32.244	15.425	(a)
États-Unis .....	28.241	10.048	11.884
U.R.S.S. ....	26.197	8.282	26.138
Vénézuéla .....	25.965	4.168	(a)
France .....	15.721	1.352	13.803
Grande-Bretagne .....	8.225	(a)	16.470
Antilles américaines .....	4.804	(a)	(a)
Allemagne .....	3.830	(a)	(a)
Egypte .....	2.975	(a)	(a)
Mexique .....	2.843	(a)	(a)
Belgique .....	(a)	(a)	1.443
Espagne .....	(a)	(a)	504
Danemark .....	(a)	(a)	417
Autres pays .....	1.099	1.033	26.203

(a) Compris dans « autres pays ».

Ce tableau fait ressortir la part prépondérante du commerce pétrolier méditerranéen sur le marché marocain, plus encore que sur les marchés algérien et tunisien. Confondues jusqu'en 1931 dans la rubrique « autres pays » la Roumanie et l'U.R.S.S. ont pris au Maroc, en 1932, la tête des pays importateurs de produits pétroliers, avant la Grande-Bretagne et la France, les États-Unis n'arrivant plus qu'au cinquième rang.

Une constatation du même ordre ressort du tableau ci-dessous, relatif aux importations marocaines durant les neuf premiers mois de 1933. Les possessions hollandaises d'Amérique y prennent une importance comparable à celle de l'U.R.S.S., les États-Unis passant au sixième rang pour les tonnages, après les possessions hollandaises d'Amérique, et la Grande-Bretagne disparaissant, avec un chiffre propre infime, dans la rubrique « autres pays »;

Importations de produits pétroliers au Maroc pendant les neuf premiers mois de l'année 1933  
(tonnes métriques). — Statistiques douanières.

PAYS	Pétrole moteur	Pétrole lampant	Essences lourdes	Essences légères	Huiles de graissage fluides	Huiles combustibles et autres produits	TOTAL	VALEUR (milliers de francs)
Roumanie .....	1.108	5.371,4	20.238,8	14.466,6	3,0	1.630,3	42.818,1	46.400
U.R.S.S. ....	69	607,6	8.610,2	2.172,1	130,8	1.651,4	13.241,1	13.080
Possessions hollandaises en Amé- rique .....	5,5	1.794	5.394,1	3.857,4	0,3	652,5	11.703,8	12.785
France .....	60,4	164,8	1.764,3	960,9	2.382,0	766,5	6.098,9	8.256
Indes néerlandaises .....	108,7	862,5	2.229,8	2.423,9	»	»	5.624,9	5.845
Possessions anglaises en Amé- rique .....						2.862,7	2.862,7	1.037
U.S.A. ....	3,8	7,7	0,03	19,8	2.374,3	329,8	2.735,43	7.180
Autres pays .....	61,4	189,5	216,0	1.278,4	469,5	1.806,5	4.021,3	5.200
<b>TOTAUX .....</b>	<b>1.416,8</b>	<b>8.997,5</b>	<b>38.453,23</b>	<b>25.179,1</b>	<b>5.359,9</b>	<b>9.699,7</b>	<b>89.106,23</b>	<b>99.783</b>

Il est intéressant de noter la faible importance au Maroc des réexportations en produits de soute ou autrement. Durant les neuf premiers mois de 1933, elles n'ont pas atteint 1.400 tonnes, dont moins de 400 pour les huiles combustibles. Ces chiffres n'entrent pas dans le tableau ci-dessus.

6° Importance particulière des trois grands ports pétroliers du Maroc français : Fedala, Casablanca, Mehdiâ—Port-Lyautey, qui ont groupé à eux seuls, en 1931, plus de 90 % des importations pétrolières du Maroc français et dont les deux premiers suivent immédiatement Alger et La Goulette dans l'ensemble des ports pétroliers de l'Afrique du Nord.

## Répartition des importations pétrolières de l'Afrique du Nord, en 1931, par points d'arrivée.

RANG dans les points d'arrivée	ALGÉRIE		TUNISIE		MAROC	
	Points d'arrivée	Tonnage	Points d'arrivée	Tonnage	Points d'arrivée	Tonnage
1	Alger	110.950	»	»	»	»
2	»	»	La Goulette	69.701,2	»	»
3	»	»	»	»	Fedala	52.595
4	»	»	»	»	Casablanca	35.964
5	Oran	32.700	»	»	»	»
6	Arzeu	31.000	»	»	»	»
7	Bône	29.900	»	»	»	»
8	»	»	»	»	Port-Lyautey	22.898
9	»	»	Tunis	12.604,4	»	»
10	»	»	»	»	Oujda	10.380
11	»	»	Bizerte	7.902,9	»	»
12	Philippeville	6.300	»	»	»	»
13	»	»	Sfax	1.737,8	»	»
14	Mers	1.500	»	»	»	»
15	»	»	Sousse	413,8	»	»
16	»	»	»	»	Rabat	298
17	»	»	Frontière algérienne	204,8	»	»
18	»	»	Gabès	39,6	»	»
19	»	»	Djebach	2,8	»	»

III. — Le régime des importations de pétrole au Maroc est, comme en Tunisie et même en Algérie, celui de la liberté, sous les seules restrictions du contrôle administratif nécessitées par certains entrepôts ou manipulations.

Les importateurs d'essence ne subissent en aucune façon, en Afrique du Nord, les inconvénients résultant pour ceux de la métropole de l'obligation d'acquiescer de l'État une certaine quantité d'alcool qui alourdit le prix de revient des carburants vendus en France, et en modifie les qualités.

Ils ne subissent pas, d'autre part, le système des licences d'importation et de la constitution obligatoire de stocks de réserve résultant des lois françaises de 1925 et 1928, qu'aucun décret n'a encore rendues applicables à l'Algérie, malgré leur évidente importance au point de vue de la défense nationale.

RECHERCHES PÉTROLIÈRES AU MAROC  
FRANÇAIS.

Nombre de mètres forés :

4<sup>e</sup> trimestre 1933 ..... 1.695 m. 20  
Année 1933 ..... 9.628 m. 40

Production d'huile brute :

4<sup>e</sup> trimestre 1933 ..... 95 tonnes 53  
Année 1933 ..... 529 tonnes 74

Effectif utilisé :

1933 (moyenne) : 70 Européens ; 303 indigènes.

P. MAUCHAUSSÉ.